

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2062

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 20

À la deuxième phrase de l’alinéa 7, après le mot :

« réévalue »,

insérer les mots :

« de façon régulière »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.